

## Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**  
**Emprunt / Prêt.** Pluralité de dettes et imputation du paiement partiel  
**Urbanisme / Construction.** Conséquences pénales de la construction de trois logements dont deux seulement ont été autorisés  
**Urbanisme / Construction.** Mouvement de terrain consécutif à la sécheresse : objectifs des techniques de construction  
**Copropriété.** Répartition entre l'usufruitier et le nu-proprétaire de la cotisation obligatoire annuelle au fonds de travaux
- 10 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**  
**Conflit de juridictions.** Divorce international : cas de saisine par chaque époux d'une juridiction d'un État différent
- 11 ENTREPRISE**  
**Ouverture et extension des procédures collectives.** Action en responsabilité pour insuffisance d'actif contre le dirigeant en procédure collective et saisie conservatoire
- 12 FISCAL**  
**Impôt sur le revenu.** Déclaration de revenus par les non-résidents : précisions sur le dispositif du taux moyen
- 15 PROFESSION**  
**Notaires.** Création de la chambre inter-départementale des notaires de Picardie

## À LA Une

### Précisions sur les modes de dissolution des sociétés en participation de professions libérales réglementées

La constitution d'une société en participation de professions libérales réglementées est particulièrement simple puisqu'elle repose exclusivement sur la convention des associés, aucune formalité d'immatriculation n'étant nécessaire.

En revanche, la dissolution, si elle n'a pas été organisée conventionnellement, peut s'avérer moins souple.

En effet, à défaut de convention contraire, la dissolution par la notification d'un ou plusieurs associés est irrégulière, ainsi que vient de le décider la Cour de cassation par un arrêt publié du 27 novembre 2019.

> **LIRE P. 1**